

**Faire de la formation de base un défi majeur et urgent**

Les données de Statistique Canada de 1996 font état d'un bassin de population, au Québec, de près de 1,5 million de personnes âgées de 15 à 64 ans ne détenant pas de diplôme et ayant fréquenté l'école pendant moins de 13 années. Qui plus est, 41 p. 100 de celles-ci ont fréquenté l'école pendant moins de 9 années (611 000 personnes). Cela s'explique en partie du fait que, avant la grande réforme de l'éducation du début des années 60, l'accès à l'éducation était limité, surtout après le primaire.

Considérant que l'effectif «adulte» en formation générale et en formation professionnelle dans les commissions scolaires en 2000-2001 se situait autour de 80 000 personnes chez les 20 à 30 ans (et à quelque 230 000 personnes chez les plus de 16 ans), force est de constater que, parmi le nombre important de personnes qui n'ont pas une formation de base suffisante, trop peu d'entre elles poursuivent des activités de formation visant à remédier à cette situation.

Facteur aggravant, malgré les efforts consacrés par les commissions scolaires et les organismes d'action communautaire autonome, on ne réussit à atteindre qu'un faible pourcentage de la population ayant des besoins en matière d'alphabétisation. On ne relève qu'un peu plus de 18 000 inscriptions en alphabétisation en 2000-2001, soit environ 12 000 dans les commissions scolaires et les autres dans les groupes d'alphabétisation populaire autonome.

Il s'agit là d'une situation inquiétante sachant qu'une formation insuffisante n'est pas sans avoir de conséquences, tant pour les personnes que pour la collectivité, et tant à court qu'à long terme. Ainsi, ce sont plus de sept adultes sur dix prestataires de la sécurité du revenu ayant moins de 30 ans qui n'ont pas obtenu un diplôme d'études et terminé leur formation de base, cette proportion étant encore plus élevée au début de la vingtaine.

Dans une société et dans une économie fortement caractérisées par l'utilisation de l'information, le déficit concernant la formation de base est source d'exclusion sociale et économique; en outre, le manque de formation de base limite la participation active des citoyennes et des citoyens à la vie en société et réduit leur rapport à la culture.

De plus, les personnes au travail ayant des difficultés de lecture ou d'écriture mettent en péril leur emploi tandis que d'autres sont exclues du marché du travail en raison des exigences actuelles de scolarité des employeurs, exigences qui sont rarement en deçà du diplôme d'études secondaires qui est désormais une condition d'accès à presque tout emploi. Pour les entreprises, par ailleurs, la formation des employés constitue un facteur clé de performance.

On a aussi constaté que nombre de mères chefs de famille monoparentale n'ont pas une formation suffisante pour contribuer autant qu'elles le souhaiteraient à la réussite scolaire de leurs enfants et développer leur propre potentiel. De même, à l'intérieur de la problématique générale



concernant les personnes immigrantes, nombre de femmes nouvellement arrivées ont des difficultés d'intégration découlant d'un manque de scolarisation. Les femmes autochtones vivent également une problématique particulière à cet égard.

Les personnes handicapées sont souvent dans cette situation de déficit en formation de base, ce qui rend encore plus difficile leur intégration sociale et professionnelle.

Devant cette situation préoccupante dans le contexte actuel de la société du savoir, il devient nécessaire et urgent de relever ce défi majeur de l'éducation des adultes et de la formation continue qui est d'assurer au plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens les connaissances et les compétences essentielles à l'intégration sociale et économique, et fournissant la base pour continuer d'apprendre tout au long de la vie.

Relever ce défi commande des actions diversifiées en relation avec les différentes difficultés que rencontrent les personnes peu scolarisées. En priorité, des actions très vigoureuses devront être menées en alphabétisation. L'ampleur du retard à rattraper et les conséquences importantes de cette problématique sur le développement du Québec justifient un engagement clair de l'État à élaborer et à mettre en place des stratégies et des moyens adaptés à la réalité des personnes concernées et à la nature de leurs besoins.

Mais il faut faire plus encore et viser, pour le plus grand nombre, une formation de base riche et diversifiée, couronnée par un diplôme facilitant l'intégration sociale et l'insertion dans le marché du travail.

C'est là une première orientation forte de la présente politique: **toute citoyenne et tout citoyen du Québec qui en a la capacité devrait avoir une formation de base satisfaisant aux normes sociales.**

Amener les adultes peu scolarisés à achever leur formation de base est un défi considérable pour le Québec; non seulement faut-il maintenir le nombre de personnes qui s'engagent dans un tel projet de formation mais, en outre, il faut convaincre plus d'adultes de parfaire leur formation de base, compte tenu de l'importance quantitative des besoins et du rattrapage qui reste à faire dans ce domaine. L'objectif de susciter la demande de formation prend ici un sens particulier; il faudra y mettre le temps et l'énergie et renouveler nos façons de faire pour convaincre davantage d'adultes de parfaire leur formation de base.

À terme, les actions visant, d'une part, la formation de base des adultes et, d'autre part, celle des jeunes permettront au Québec d'être l'un des mieux positionnés sur l'échiquier mondial de la société et de l'économie du savoir.

C'est pourquoi **tous les acteurs socioéconomiques doivent unir leurs efforts** pour joindre les personnes qui ne bénéficient pas d'une formation de base suffisante pour qu'elles soient encouragées à s'engager dans une démarche en vue d'augmenter leurs savoirs et pour qu'elles soient

soutenues concrètement dans leurs efforts jusqu'à l'obtention de ce passeport pour l'intégration économique et sociale que représente une solide formation de base. De plus, il faut reconnaître formellement aux adultes peu scolarisés les divers savoirs et compétences qu'ils ont acquis depuis leur sortie du système scolaire tout en leur donnant accès à la formation qui viendrait les compléter, selon des modalités prenant en compte leurs besoins et leur situation particulière.

### **Les composantes de la formation dite « de base »**

Au Québec, les apprentissages sanctionnés d'une part par le diplôme d'études secondaires et d'autre part par le diplôme d'études professionnelles constituent la norme sociale de référence pour définir la formation de base à acquérir par toutes les citoyennes et tous les citoyens ayant la capacité de le faire.

Cette formation de base comprend d'abord un premier ensemble de compétences générales et communes nécessitant généralement neuf années d'études et se situant, tout en la dépassant toutefois, dans la ligne dite de « l'alphabétisation ». S'ajoute ensuite une formation générale et diversifiée équivalant à deux années d'études additionnelles. La formation de base comprend par ailleurs une première qualification professionnelle permettant de s'insérer dans le marché du travail, cette qualification pouvant s'obtenir soit en continuité avec le diplôme d'études secondaires, soit plus tôt, soit en alternance avec un emploi, soit en milieu de travail.

Désormais dans nos sociétés, ces différents éléments définissant la composition de la formation de base apparaissent indispensables pour participer pleinement à la vie en société, pour occuper une place satisfaisante sur le marché du travail et pour faciliter les apprentissages ultérieurs. En ce sens, la formation de base constitue un socle pour l'apprentissage tout au long de la vie et pour l'exercice d'une citoyenneté active.

Le concept de formation de base comprend en effet une dimension citoyenne, laquelle, dans un esprit d'égalité des chances, favorise l'épanouissement personnel, l'intégration sociale et la participation à la vie démocratique dans une société de droit comme celle du Québec. Ce type de formation de base contribue à ce que les personnes et les groupes se prennent en main et apportent leur contribution au développement de la société. Le concept de formation de base comprend également la dimension culturelle de la vie sociale et personnelle, tant pour accéder aux divers produits culturels que pour les apprécier et contribuer à la vitalité de la culture québécoise concourant puissamment à notre identité collective.

Pour certaines personnes, malgré tous les efforts de soutien déployés, acquérir l'ensemble de ces éléments souhaitables de la formation de base représente un défi qui peut s'avérer insurmontable. Pour ce groupe de la population, qui plus que tout autre en a besoin, il faut adapter l'offre et le contenu de la formation, s'appuyer sur l'expérience d'adulte de ces personnes et reconnaître ce qu'elles ont appris, qu'importe la façon. Dans ce cas comme pour les autres adultes tout autant

que pour les jeunes, une combinaison judicieuse de compétences générales et professionnelles de base favorisant l'insertion socioprofessionnelle demeure l'option la plus opportune.

### Les éléments constitutifs de la formation générale de base en éducation des adultes

L'éducation des adultes se doit de tenir compte des caractéristiques et des besoins liés à la situation de ce groupe particulier de personnes. Il est clair que la manière d'apprendre d'un adulte n'est pas similaire à celle d'un enfant, ni non plus son rapport au savoir, au travail et à la vie, ne serait-ce que parce que les rôles et responsabilités d'une personne adulte ne sont pas assimilables à ceux des jeunes. L'adulte en formation dispose d'un bagage d'expériences qui sont autant d'occasions d'apprentissages plus ou moins formels. Pour les adultes, l'école n'est pas un lieu de vie comme c'est le cas pour les plus jeunes; bien au contraire, pour nombre d'adultes peu scolarisés, l'école est perçue comme un milieu déconnecté de la « vraie vie », sans se cacher que cette institution éveille chez certaines et certains des souvenirs douloureux. Bref, **il faut non seulement enseigner aux adultes en s'adressant à eux en tant qu'adultes, mais il faut aussi que le contenu même des apprentissages soit adapté à la réalité des adultes d'aujourd'hui.**

En ce sens, et dans un premier temps, il apparaît nécessaire de redéfinir le concept d'*alphabétisme* qui, jusqu'à récemment, se limitait au savoir lire, écrire et compter. Il faut désormais tenir compte du contexte actuel de la société du savoir, de la mondialisation, de l'évolution des technologies et des situations sociales et professionnelles maintenant plus complexes. À cet égard, la formation de base devrait rendre une personne apte :

- à comprendre et à utiliser l'information écrite dans ses activités quotidiennes à la maison, au travail et dans la collectivité afin de parvenir à ses objectifs et d'étendre ses connaissances et ses capacités;
- à communiquer efficacement avec ses pairs et la collectivité;
- à utiliser les technologies de l'information et de la communication tant en formation que dans ses loisirs et ses démarches de différents ordres;
- à participer de façon active au développement de la société par l'exercice de tous ses rôles de citoyenne et de citoyen.

Le nouveau curriculum de la formation générale de base devra également fournir des compétences permettant à l'adulte de s'adapter aux changements dans son environnement immédiat, d'actualiser son potentiel tout au long de sa vie et d'exercer ses rôles sociaux.

Cette formation de base devra aussi mettre l'accent sur l'acquisition de compétences axées sur le développement cognitif, affectif et psychomoteur de l'adulte, sur l'utilisation des outils de communication et la résolution de problèmes associés aux situations de la vie courante de l'adulte. Elle devra également initier les personnes à l'univers des sciences humaines, de la technologie et des

sciences comme à celui de la culture et de la vie citoyenne. Finalement, le curriculum de formation de base des adultes devra se distinguer de celui des jeunes bien qu'il poursuive essentiellement les mêmes compétences, en tenant compte des rôles à assumer par une personne adulte dans notre société.

### Agir en partenariat

Des travaux importants sont faits par les commissions scolaires et les organismes d'action communautaire autonome en matière de recherche et développement, « d'instrumentation » pédagogique et d'adaptation aux besoins des adultes. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ses services publics d'emploi et le ministère de la Santé et des Services sociaux agissent eux aussi dans le champ de l'alphabétisation et de la formation de base, car le manque de compétences de base a une incidence directe sur l'insertion socioprofessionnelle, l'emploi, l'économie et la santé de la population. Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le ministère de la Famille et de l'Enfance sont également des partenaires clés dans ce domaine vital. **L'objectif d'assurer à tous les adultes une formation de base exige une plus grande cohérence et la complémentarité des actions des milieux gouvernementaux et socioéconomiques.**

La coordination et l'évaluation des actions à réaliser en formation de base et en alphabétisation seront sous la responsabilité du ministère de l'Éducation en collaboration étroite avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et en association avec d'autres ministères dont ceux de la Santé et des Services sociaux, des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de la Science et de la Technologie ainsi que de la Sécurité publique, outre la collaboration privilégiée avec les commissions scolaires et les groupes d'éducation populaire (organismes d'action communautaire autonome).

**Le ministère de la Culture et des Communications joue un rôle important en formation de base**, en ce qu'il rend disponibles les biens culturels fondamentaux, en particulier les livres, et qu'il facilite la production de produits culturels diversifiés et les rend accessibles, entre autres par son soutien aux bibliothèques, aux médias communautaires, aux institutions muséales et aux loisirs scientifiques pour ne nommer que ces volets de la culture. À cet effet, il établit et met en œuvre des politiques culturelles dont l'objet est de faciliter une plus grande démocratisation de l'accès à la culture, les outils pour y accéder étant d'abord la lecture et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ce ministère peut compter sur plusieurs partenaires dans la poursuite de ces objectifs, principalement les municipalités qui, elles-mêmes, figurent parmi les intervenants importants dans l'univers de la culture et du loisir.

L'Office des personnes handicapées a également un rôle essentiel à jouer pour promouvoir la formation de base auprès de ce groupe de personnes et contribuer à l'adaptation de l'offre selon le principe de l'accommodement raisonnable.

Bref, toutes les forces vives du Québec, dans tous les domaines incluant le secteur économique, sont conviées à relever le défi de la formation de base.

## Renforcer la prévention

En matière d’alphabétisation comme à d’autres égards, il importe d’intervenir en amont, c’est-à-dire dès la petite enfance, à l’école même et dans l’entourage de l’enfant en vue de diminuer les risques d’analphabétisme et d’éviter la reproduction de situations semblables. À cet égard, le nouveau Programme de formation de l’école québécoise comprend des compétences et des domaines de vie favorisant une culture de la formation continue, en particulier sur le chapitre des méthodes de travail, du traitement de l’information, de la pensée critique et créatrice, et du travail en équipe; il comprend également l’éducation à la citoyenneté. De plus, la prévention du décrochage scolaire a été l’objet de plusieurs initiatives intéressantes. Si le ministère de l’Éducation a ici une responsabilité claire, la mobilisation, la concertation et la collaboration des partenaires des milieux éducatif, socioculturel, socioéconomique et communautaire sont essentielles à la prévention du décrochage, sans oublier le rôle fondamental des parents et de l’entourage pour soutenir les jeunes dans la poursuite de leurs apprentissages et l’acquisition de leur formation de base.

La formation de base constitue donc l’une des pierres d’assise et le premier défi à relever en matière d’éducation des adultes et de formation continue.

## AGIR

### RELEVER LE DÉFI DE LA FORMATION DE BASE, C’EST AGIR :

- POUR LUTTER CONTRE L’ANALPHABÉTISME ET AUGMENTER LE NIVEAU DE FORMATION DE BASE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE;
- POUR ENRICHIR LE CONTENU DU CURRICULUM DE FORMATION DE BASE ET LES PROGRAMMES D’ALPHABÉTISATION;
- POUR SUSCITER LA DEMANDE DE FORMATION;
- POUR ADAPTER L’OFFRE ET LA PRESTATION DES SERVICES EN FONCTION DES BESOINS ET DES SITUATIONS DES ADULTES, DES COLLECTIVITÉS ET DES GROUPES DE LA POPULATION ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES;
- POUR CONSOLIDER ET ÉLARGIR LE PARTENARIAT, ET TRAVAILLER EN SYNERGIE ET EN COMPLÉMENTARITÉ;
- POUR SOUTENIR LES ADULTES DANS LEURS PARCOURS DE FORMATION;
- POUR PROMOUVOIR ET VALORISER LA PRATIQUE D’ACTIVITÉS CULTURELLES, NOTAMMENT PAR LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES;
- POUR RENFORCER LA PRÉVENTION ET LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.